

Préfecture – Enquête concernant les conditions de vie ouvrière et rurale, 1913-1914 (Cote : M7873)

Questionnaire pour une famille de la-Ferté-sous-Jouarre

Cette enquête est montée par la Statistique Générale de la France (qui deviendra l'INSEE en 1945) pour le compte du ministère du Travail.

L'enquête de 1913-1914 est non-exhaustive et anonyme. Elle est conduite par des bénévoles, généralement des notables (entrepreneur, instituteur, médecin...). Ici, l'enquête est menée par l'administrateur de la Société meulière de la Ferté-sous-Jouarre.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE

ENQUÊTE sur les conditions de la vie ouvrière et de la vie rurale

DÉPARTEMENT de Seine-et-Marne

COMMUNE de la Ferté-sous-Jouarre

N° D'ORDRE :

(On ne portera pas le nom de la famille sur ce questionnaire; l'enquête, rigoureusement impersonnelle, a pour unique objet de recueillir des données précises sur les conditions de la vie ouvrière ou rurale.)

QUESTIONNAIRE POUR UNE FAMILLE. (MODÈLE N° 1.)

I. Composition de la famille. — Maladies.

Année de mariage du chef de famille (1) : 1898. Lieu de naissance du mari : au Pays ; de la femme : au Pays

Nombre total des enfants nés (morts ou encore vivants) : neuf. Combien élevés au sein par leur mère : neuf

PARENTÉ OU RELATION avec LE CHEF DE FAMILLE	SEXE (M. ou F.)	ANNÉE de NAISSANCE	MALADIES AYANT SÉVI L'AN DERNIER PENDANT AU MOINS UNE SEMAINE		INFIRMITÉS (Signaler les membres du ménage atteints d'invalidité physique ou mentale.)
			Nature	Nombre de semaines	
Chef de famille.....	M.	1877	Neant		
Conjoint (2).....	F.	1875	Neant		
Autres membres du ménage actuel :					
1.....	M.	1899			Décédé en 1904
2.....	F.	1900			
3.....	F.	1902			
4.....	M.	1903			
5.....	F.	1905			
6.....	F.	1907			
7.....	F.	1909			
8.....	M.	1910			Décédé en 1910
9.....	F.	1911			
10.....					
11.....					
12.....					

Enfants vivants (Sexe : mais résidant hors du ménage. Année de naissance.....)	1	2	3	4	5	6	7	8
	Sexe : 1 M. 2 M.							
Année de naissance.....	1899	1910						
Année du décès.....	1914	1910						
Maladie cause du décès.....	Méningite	Epilepsie						

(1) Indiquer en note si l'un des conjoints a été marié plusieurs fois et combien d'enfants sont issus de précédents mariages.
(2) Indiquer en note si le conjoint est décédé, en quelle année et quelle a été la maladie cause de mort.

II. Habitation [1] (dans la localité depuis l'année 1898).

Maison particulière : en propriété ou bien louée oui ou dans une maison collective

au rez-de-chaussée } sur terre-plein }
sur sous-sol } sur sous-sol }
sur étage, lequel }
Nombre des logements de la maison :

Valeur du loyer annuel : payé } 160 f }
non payé } (propriété). }

(Totaliser les superficies aux différents étages.)
Superficie approximative totale des pièces destinées à l'habitation des membres du ménage : Soixante quinze mètres carrés.

Y a-t-il une cuisine ? oui, un w.-c. particulier ? non, une cave ? oui, un grenier ? oui, un vestibule ? non.

Nombre des autres pièces : avec fenêtre cinq sans fenêtre..... Montant annuel des contributions : quinze francs

Montant des assurances : Cotisation annuelle à une société de secours mutuels ou pour la retraite : deux francs

L'habitation comprend-elle un jardin attenant ? oui, éloigné ? oui. Superficie : vingt cents mètres carrés

Distance de l'habitation au lieu de travail : 2 kilomètres. Moyen de transport : bicyclette. Coût :

[1] Signaler en note les habitations qui appartiendraient à la catégorie des habitations à bon marché.

III. Conditions professionnelles. — Revenu.

Personnes qui contribuent au revenu en argent, de la famille :

PARENTÉ avec LE CHEF DE FAMILLE	SEXE	ANNÉE de NAISSANCE	PROFESSION (A désigner d'une manière très précise en indiquant si la personne travaille à son compte ou sous la direction d'autrui.)	GAIN EN ARGENT réalisé		AUTRES SOMMES RECUES l'an dernier		
				l'an dernier	le mois dernier	Autres travaux	Autres revenus	Secours
				francs	francs	francs	francs	francs
Chef de famille	M.	1877	Macon ouvrier sous la direction d'entrepreneur	1685		150		
Autres membres du ménage :								
Fille	F.	1900	Bonne d'enfant	144				
Femme	F.	1875					180	

IV. Durée du travail du chef de famille, l'année dernière.

Pour l'année : Jours de repos (dimanches et fêtes) : 64 ; jours de chômage (hors le cas de maladie) : 20 ; jours de maladie : aucun

Heures des repos :

Journée de travail.	en été ..	Début à 5 h. 30	Repos principal (déjeuner de midi) : de 12 ^h à 13 h.
		Fin à 18 h. 30	
	en hiver.	Début à 7 h. 30	Le chef de famille déjeune-t-il chez lui ? non
		Fin à 16 h. "	Emporte-t-il son déjeuner ? oui Le prend-il chez un débitant ?

V. Pour l'ensemble de la famille : Alimentation, chauffage, éclairage, durant la semaine du au

NATURE DES DENRÉES ACHETÉES ET CONSOMMÉES A LA MAISON OU EMPORTÉES dans le cours de la semaine considérée (Les désigner avec précision.)	QUANTITÉS	NATURE de L'UNITÉ de mesure	PRIN de L'UNITÉ	DÉPENSE TOTALE EFFECTIVE par denrée	COMPOSITION ORDINAIRE DES REPAS
Pain	17 ^k .500		0.375	6.45	Matin : Café
Vaude de boucherie et charcuterie	5 ^k . "		1.70	8.50	
Lait	14 litres		0.175	2.45	Midi : Soupe Ragout
Vin	7 "		0.40	2.80	
Epicerie et divers				4.30	Après-midi : Pain fromage Soir : Soupe Légumes.
<p>Les légumes, œufs, et produits de Bône cour consommés dans la semaine ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus. Le chauffage est obtenu par le bois que les enfants ont ramassé.</p>					

DENRÉES PRODUITES A LA MAISON OU REÇUES EN NATURE (JARDIN, POULAILLER, ETC.)	<p>Bois, les légumes, 60 lapins - 30 poules et leurs œufs - un porc Bœuf - porcs pour la femme et les enfants.</p>	<p>Consommations au dehors durant la semaine (non comprises ci-dessus).</p>	<p>Repas Boissons alcooliques</p>	<p>du chef de famille. d'autres membres. Vin, bière, cidre, etc. Spiritueux .</p>	<p>pendant le repas. hors du repas. pendant le repas. hors du repas.</p>

VI. Formation professionnelle.

Profession qu'exerçait } le père du chef de famille Né à en
 } le beau-père Né à en
 Nombre total des frères et sœurs qu'a eus } le père du chef de famille , dont ayant vécu jusqu'à 20 ans
 } le beau-père
 } le chef de famille
 } le conjoint du chef de famille

Professions des enfants du chef de famille (présents ou absents).
 Enfants déjà placés } garçons... } après apprentissage
 } sans apprentissage (1) *Enfant trop jeune*
 } filles } après apprentissage
 } sans apprentissage (1) *une bonne d'enfant*
 Enfants non placés (profession qu'on a l'intention de leur donner) } garçons... *trop jeune*
 } filles *trop jeunes*

Enfants auxquels les professions adoptées ne paraissent pas convenir. }
 Motifs. }

Enfants qui ont paru avoir des aptitudes pour d'autres professions que celles adoptées ; motifs du choix. }

Combien d'enfants suivent : des cours complémentaires de l'école ? *neant* : des cours d'apprentissage ? *neant*
 D'autres membres de la famille suivent-ils des cours ? *neant*

Notes, renvois et observations complémentaires (1).

(Particularités intéressantes relatives à la famille : son histoire, l'aide qu'elle reçoit, ses difficultés, l'état de l'habitation, la tenue des membres de la famille, la fréquentation scolaire des enfants, les raisons invoquées pour expliquer la diminution du nombre des enfants d'une génération à l'autre, pour justifier le choix des professions, etc.)

*Le père est un bon ouvrier et bon père de famille
 La mère, très-bonne mère de famille, entretient très proprement toute la famille, élève bien et avec soin ses enfants, fait ses savonnages, repasse et raccommodage, - s'occupe des jardins et de la basse-cour.*

Attirant les sympathies par son courage et sa propreté, elle reçoit des vêtements et du linge pour les enfants.

Dans le ménage, le vin est réservé à l'homme exclusivement. La mère et les enfants boivent de la bière faite avec les poires et les pommes provenant de leur jardin et verger.

- Voir au dos. -

(1) Si une famille tient ses comptes, il sera très utile de relever à part le budget annuel complet de ses ressources et de ses dépenses.

Observations complémentaires. (Suite.)

En principe, les renseignements précis demandés sont naturellement difficiles à obtenir, et, quelle que soient les annuaires formels exprimés, les ménages ouvriers que l'on interroge semblent surtout avoir l'appréhension que cette incursion dans leur vie privée aboutisse à des charges nouvelles. Ils ont un sentiment de méfiance, et il n'y a rien là que de très-naturel et compréhensible.

J'ai choisi le type d'une famille nombreuse mais ordonnée, laborieuse et économe, et j'ai bien arrivé à cette conclusion que, sans maladie, elle peut avoir le strict nécessaire mais rien au-delà et surtout sans le moindre excès !!! -

Des familles moins nombreuses peuvent par conséquent y arriver.

Dans la plupart des cas, si la famille ouvrière ne parvient pas à équilibrer son budget, c'est -
soit 1° par suite du chômage volontaire ou forcé de l'ouvrier chef de famille.

soit 2° par suite de maladies (l'ouvrier qui gagne sa vie mettant une certaine peine à ne pas demander son inscription à l'assistance médicale gratuite).

soit 3° par suite de dépenses irrégulières attribuables à un défaut d'ordre ou à l'intempérance.

Il est à noter que, dans le ménage ouvrier dont les ressources sont modestes, le vin et la viande sont généralement réservés à eux et à leurs membres du ménage qui travaillent et plus particulièrement à l'homme.

Le reste de la famille ne consomme de la viande qu'occasionnellement, et, comme boisson, se contente de cidre, de bière ou communément d'une bière faite avec des feuilles de frêne.

L'une des charges variables de la famille est aussi le loyer. Dans le cas présent, le ménage dont il s'agit habite à proximité de la ville mais hors la ville et a ainsi plus de facilités pour avoir un jardinet.

En ville, les loyers sont en effet beaucoup trop élevés.

Date: 19

Signature et qualité
de la personne qui a rempli et qui certifie sincère le présent questionnaire.

Janvier 1914.


Administrateur de la Préfecture générale militaire.